



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU
117 RUE ST-LOUIS
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) J0H 1T0

Avis public

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le rôle de perception pour l'année 2026 de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu est complété et déposé à mon bureau au 117 rue St-Louis à Saint-Marcel-de-Richelieu et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes sans délai.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, situé au 117 rue St-Louis, à Saint-Marcel-de-Richelieu, du lundi au jeudi entre 8h00 et 12h00, 13h00 et 16h00.

DONNÉ À SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU, ce vingt-huitième jour du mois de janvier 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Julie Hébert".

Julie Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière